



LA BALISE MARINA  
MAURITIUS  
DÉCOUVRIR  
NOS RÉSIDENCES  
À L'ÎLE MAURICE

500 FORTUNES CARBURANTS CLUB ENTREPRENEURS LES CLÉS DE DEMAIN LE LAB/SANTÉ

CHALLENGES > EMPLOI > FORMATION

Formation

## "La réforme du CPF va se traduire par une perte de droits pour beaucoup de salariés"

Par Marion Perroud le 05.07.2018 à 12h57

ABONNÉS

Dès le 1er janvier 2019, le compte personnel de formation de chaque actif ne devrait plus être crédité en heures mais en euros. L'objectif: offrir plus de lisibilité aux salariés sur leurs droits et les responsabiliser. Une bonne idée sur le principe, selon Natanaël Wright, président de Wall Street English France, si ce n'est que pour beaucoup la réforme sera synonyme de perte de droits.



"L'enjeu est de réveiller les Français en les incitant un maximum à se former afin que les entreprises puissent rester compétitives en particulier à l'international."

CHARLES PLATIAU

### Natanaël Wright, président fondateur de Wall Street English France:

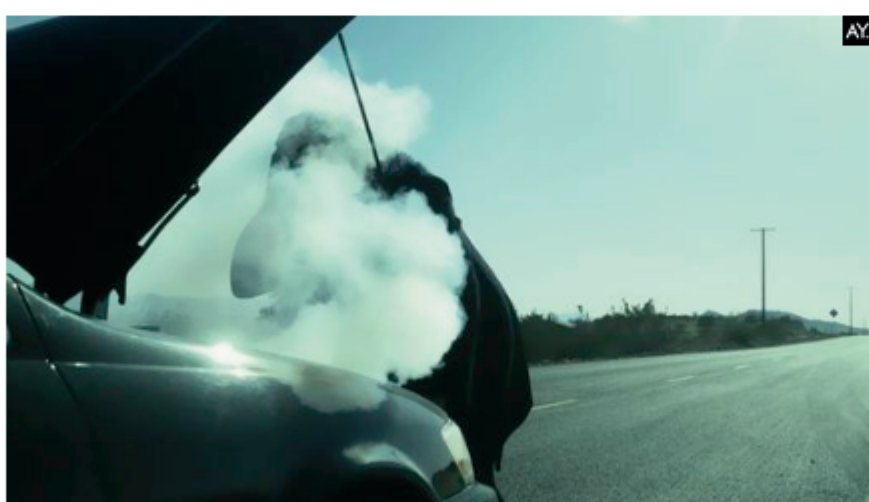
La monétisation du CPF, car elle est plus lisible que le crédit en heures, est une bonne chose. A moyen-terme cela va responsabiliser les stagiaires car perdre l'équivalent de 1.000 euros de formation est plus parlant que quelques dizaines d'heures. Le gouvernement fait en revanche selon moi une erreur facilement mesurable sur le taux de conversion mis en place. Actuellement un salarié, peut cumuler 24 heures de formation par an, avec un plafond maximum de 150 heures. A compter du 1er janvier 2019, il sera crédité de 500 euros par an (800 euros pour les moins qualifiés, ndlr) dans la limite d'un plafond maximal du CPF fixé à 5.000 euros (8.000 pour les moins qualifiés, ndlr).

Logiquement, on pourrait penser qu'un salarié ayant atteint son plafond d'heures au 31 décembre 2018 bénéficiera dès l'an prochain du plafond en euros. Ce n'est pas ce qui va se passer. Les partenaires sociaux avaient proposé d'augmenter le nombre d'heures CPF à 35h par an, contre 24h aujourd'hui. En rapportant ce nombre aux 500€ annuels retenus par le gouvernement, on tombe à très peu de choses près sur le taux de conversion annoncé de 14.28€ /heure, contre une moyenne aujourd'hui de 41€, grâce à l'abondement des OPCA [organismes paritaires collecteurs agréés qui financent actuellement les formations des salariés, ndlr].

Résultat, au lieu de bénéficier d'office d'un CPF "plein" à 5.000 euros, le salarié pourra compter sur un peu moins de 2.200 euros (150x14,28). La réforme va donc se traduire par une perte de droits. Ma question est donc la suivante: pourquoi ne pas permettre à ceux qui ont déjà atteint leur plafond maximal d'heures aujourd'hui de bénéficier demain directement du plafond en euros?

**Le gouvernement avance notamment que les entreprises pourront aider leurs salariés à financer leurs formations en cas de besoin. Un leurre selon vous?**

PROPOSÉ PAR LE GOUVERNEMENT



**C'est le moment de changer de voiture !**  
Jusqu'à 2500€ de prime à la conversion pour l'achat d'un vé...  
ECOLOGIQUE-SOLIDAIRE.GOUV.FR

Je ne crois pas du tout aux vertus de la co-construction! Pour moi, le risque est surtout que l'entreprise fasse pression sur son collaborateur pour orienter son choix de formation à son avantage, en lui disant: "tu veux te former à l'anglais? Aucun problème, mais notre priorité du moment est plutôt que tu maîtrises Excel donc ok pour t'aider là-dessus mais pour le reste tu te débrouilles". Pour preuve, chez nous, 95% de nos stagiaires refusent qu'on informe leur entreprise sur leur formation en anglais. Cette co-construction ne peut que limiter la liberté de choix du salarié.

**Ces arbitrages représentent-ils alors selon vous une manière de faire des économies à moindres coûts?**

Le gouvernement pense que grâce à cette simplification du CPF, le nombre d'actifs formés va exploser dès la première année. C'est donc sans doute un moyen pour l'exécutif de s'assurer des réserves. Il se trompe. D'après mes calculs, pour que le budget dédié à la formation professionnelle soit intégralement utilisé, il faudrait que la demande de formations soit multipliée par cinq. Or, il existe une constante en France: peu d'actifs veulent se former, à peine 5% par an, alors même qu'aujourd'hui, ils n'ont en général pas un centime à déboursier pour suivre une formation. Si on multiplie les requêtes ne serait-ce que par deux, ce sera selon moi déjà bien. Où va donc atterrir cet excédent budgétaire, estimé à 1 milliard d'euros? Dans les caisses de Bercy? On nous assure que non mais où sont les garanties?

**Que proposez-vous concrètement?**

Si on reste sur ce taux de conversion de 14,28 euros de l'heure, je suggère de mettre en place une prime complémentaire temporaire allant jusqu'à 33 euros de l'heure, ajustée en fonction du volume des demandes. C'est se donner ainsi une roue de secours. L'enjeu est bien de réveiller les Français en les incitant un maximum à se former afin que les entreprises puissent rester compétitives en particulier à l'international. Cela commence d'abord par une information transparente sur les droits de chacun via l'application web et mobile qui sera déployée, mais aussi par la vérification réelle de la qualité des offres de formation.

**Face à l'incertitude que peut susciter cette réforme, assistez-vous à un boom des demandes de formations chez Wall Street English France?**

Non, pas spécialement. Tous les ans, les demandes reprennent au second semestre. En revanche, ce que je dis aux salariés c'est que quelqu'un qui bénéficie d'un CPF plein aujourd'hui, dispose d'environ 6.000 euros dans les faits (150x41). En janvier prochain, son CPF en euros retombera à 2.200 euros. Si j'ai un conseil à donner à ceux qui souhaitent mobiliser leurs droits à la formation, c'est de ne pas attendre et de le faire avant le 31 décembre. Certains OPCA réduisent d'ores et déjà la voilure, en particulier sur les formations réalisées hors du temps de travail. Il ne faut pas tarder à se décider.

**Comment entrevoyez-vous la suite? Etes-vous inquiet pour votre activité?**

On s'oriente vers deux années compliquées le temps que le CPF de chacun soit reconstitué de suffisamment d'euros pour pouvoir financer les formations que nous effectuons - qui coûtent environ 3.200 euros par an. Passées ces deux années de transition, nous ne sommes pas inquiets. Nous prévoyons même de doubler nos centres d'ici cinq à dix ans en passant de 50 franchisés aujourd'hui à 100 sur l'ensemble du territoire.

BOURSE > LE 10/07 À 09H22  
CAC 40 **+0,25%** 5411,49  
RECHERCHER UNE VALEUR

NEWSLETTER CHALLENGES

Entrez votre E-mail

JE M'ABONNE

### Emploi

"Un million d'emplois": Pierre Gattaz avait bien raison

- "Salariés, formez-vous avant la fin de l'année !"
- En France, moins d'un actif sur dix veut changer d'emploi
- 4.000 emplois créés par les sociétés coopératives en 2017
- Le nombre de demandeurs d'emploi en légère hausse en mai

TOUS LES ARTICLES EMPLOI >

IMMOBILIER D'ENTREPRISE



À LA UNE CETTE SEMAINE

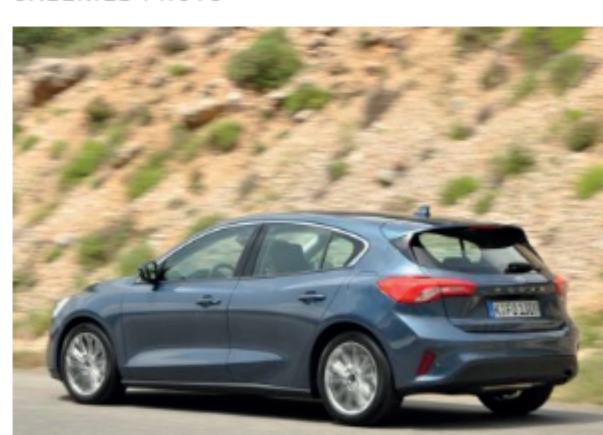
Challenge<sup>s</sup>  
**500 FORTUNES DE FRANCE**  
Le classement des «500»  
ACHETER > S'ABONNER >

PUBLIEZ VOTRE ANNONCE LÉGALE  
Obtenez votre attestation en moins d'1 heure partout en France >  
IF PURIF >

CLASSEMENT CHALLENGES  
**Salaire des cadres : retrouvez tous les salaires par secteur, niveau et fonction**  
LE CLASSEMENT COMPLET >

Challenge<sup>s</sup>  
2 ans d'abonnement 100% NUMÉRIQUE  
une tablette ARCHOS 7 pouces  
pour **7€/mois** J'EN PROFITE

GALERIES PHOTO



En images : essai Ford Focus

Les dernières galeries photo

